

Le 2 février 2026

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 02 février 2026 à 19h00.

PRÉSENCES

Madame la mairesse, Tanya Garrick Rhicard, et les conseillères et conseillers: Christiane Biondi, Wendy Croker, Josée Drouin, Jeremy Bockus et Marcus Flynn tous formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Assistent également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Nicole Blinn et la directrice générale et greffière-trésorière adjointe, Dominique Poirier.

ABSENCE

La conseillère Rose Lawlor.

26-02-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Wendy Croker, appuyé par la conseillère Josée Drouin, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel présenté.

26-02-02 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par le conseiller Jeremy Bockus, appuyé par la conseillère Josée Drouin, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 12 janvier 2026, soit adopté.

26-02-03 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE ADOPTION DU BUDGET ET PTI

Il est proposé par la conseillère Christiane Biondi, appuyé par la conseillère Wendy Croker, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée spéciale, tenue le 26 janvier 2026, soit adopté.

DÉPÔT – RAPPORTS DE DÉPENSES ÉLECTORALES ET LISTES DES DONATEURS (DGE-1038)

Conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, sont déposés devant le conseil municipal les rapports de dépenses électorales ainsi que les formulaires relatifs à la liste des donatrices et donateurs transmis par les personnes candidates à l'élection municipale.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Trois (3) citoyens présents ainsi que Christian Roy, préventionniste en incendie.

- *La citoyenne, Téprine Baldo, est venue présenter son projet subventionné, en lien avec son OBNL le Noyau.*
- *Le préventionniste en incendie, Christian Roy, est venu se présenter et informer le conseil de sa planification des prochains mois.*

26-02-04

COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu que les comptes *extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉ EN FÉVRIER 2026

Total des salaires : \$ 15 243.45

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

| | | | |
|-------|--|--|----------|
| *6632 | Atelier et découpage Bourgea 2014 Inc. | Chasse-neige F-550 | 300.67 |
| 6633 | Paul Beaucage | Mois de janvier et déneigement bords de trottoir | 7 462.45 |
| 6634 | Bell Canada | | 608.31 |
| 6635 | BMR Express | Garage mousse polyur | 20.63 |
| 6636 | Canton de Bedford | Collecte MR janvier | 8 633.56 |
| *6637 | Carrière D M Choquette | 42.81 t.m. de pierre (mélange hiver) | 792.45 |
| 6638 | Cogeco Connexion Inc. | Biblio | 77.67 |
| *6639 | Distribution Marc Chevalier Inc. | Chasse-neige / tracteur 5 Academy | 700.52 |
| 6640 | Dépanneur Chez Ben | Essence / sableuse | 87.78 |
| 6641 | Dépanneur Stanbridge East | 12 Maple / eau , boisson douce | 42.95 |
| *6642 | Enviro 5 | vidange fosse T.E.U. | 2 472.34 |
| *6643 | Excavation Giroux Inc. | Transport de pierre | 421.58 |
| *6644 | Formiciel | comptes de taxes et enveloppes | 467.63 |
| 6645 | Outillage Rioux G.D.B. | | 8.04 |
| 6646 | Hydro Québec | | 5 498.60 |
| *6647 | ICO Technologies Inc. | S.I. / contrat support annuel | 2 001.48 |
| 6648 | Gestim Inc. | Inspectrice | 2 112.44 |
| *6649 | Mines Seleine | 36.8 t.m. de safe-T-salt | 4 918.21 |
| *6650 | Municipalité de Saint-Armand | Prévention entente TPI | 2 739.50 |
| 6651 | Dupont Énergies | Mazout et diesel | 5 542.81 |
| 6652 | R.I.G.M.R.B.M. | Enfouissement MR janvier | 1 790.73 |
| 6653 | Rona | | 85.27 |
| *6654 | Réseau Biblio | Biblio / tarification et frais annuel | 7 302.29 |
| 6655 | Staples Commercial | Fourniture de bureau | 52.87 |
| *6656 | Studio créatif Benoit et Filles Inc. | MADA / rés # 26-02-10 | 402.42 |
| *6657 | Tanya Garrick-Rhicard | Remb.dép / MADA, millage et telephone x 3 mois | 205.80 |
| 6658 | Telus | | 161.48 |
| *6659 | Ville de Bedford | Entraide 5 Academy et 105 chemin North | 1 530.45 |
| *6660 | CPA de Bedford | Commandite prog souvenir rés # 26-01-08 | 325.00 |
| *6661 | Massey-Vanier Bursary Fund | Bourse rés# 26-02-11 | 400.00 |
| *6662 | École Jean-Jacques-Bertand | Bourse rés# 26-02-12 | 400.00 |
| *6663 | AphpBM | Don rés# 26-02-12 | 150.00 |
| *6664 | Ministre Revenu Québec | CNT | 182.53 |

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

*6665 Ministre des finances

Renouv. carte T.E.U.

136.00

RAPPORT DE L'INSPECTRICE DES PERMIS ÉMIS EN JANVIER ET RAPPORT ANNUEL 2025

Dépôt des rapports de l'inspectrice, des permis émis en janvier (aucun permis délivré) et le rapport annuel 2025.

26-02-05

ADOPTION RÈGLEMENT N° 446-2026 - TAUX POUR LES TAXES MUNICIPALES 2026

Avis de motion et présentation d'un projet de règlement ayant été donné à une assemblée antérieure, et après les délais nécessaires, il est proposé par la conseillère Wendy Croker, appuyé par la conseillère Josée Drouin, et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement N° 446-2026 - Taux pour les comptes de taxes municipales 2026.

25-02-06

AUTORISATION -TRAVAUX CORRECTIFS - RECOMMANDATION FONDS D'ASSURANCE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QU'

une visite d'inspection de tous les bâtiments municipaux par Martin Carrier, conseiller prévention des sinistres et Philippe Tardif, conseiller en prévention des sinistres, électricité et systèmes a eu lieu le 6 janvier dernier;

CONSIDÉRANT QUE

cette inspection a permis de déceler certains travaux à effectuer afin d'améliorer la sécurité des lieux;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Jeremy Bockus, appuyé par la conseillère Christiane Biondi, et résolu :

- de mandater et d'autoriser la directrice générale, afin d'apporter les corrections nécessaires à la suite de l'inspection, notamment remplacer les panneaux électriques, au centre communautaire, à l'hôtel de ville et au garage municipal, munir des paliers d'escalier de garde-corps, aménager un coupe-feu au plafond du sous-sol au centre communautaire;
- de mandater L'entreprise Seney Électrique Inc. pour la réalisation des travaux de remplacement des panneaux électriques -soumission : 26-01-06 (hôtel de ville), 26-01-05 (garage municipal) et 26-01-07 en date du 16 janvier 2026 pour un montant de 8 239.55\$ plus les taxes applicables;
- que les sommes nécessaires au paiement de certaines dépenses admissibles soient prises à même la subvention obtenue dans le cadre du Programme TECQ 2024-2028, aide financière pour les bâtiments municipaux de base.

26-02-07

ADOPTION - POLITIQUE DE DONNS ET DE COMMANDITES

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité désire se doter d'une politique d'octroi des dons et des commandites afin de bien encadrer ces donations et définir clairement les critères d'acceptation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par la conseillère Wendy Croker et résolu:

- **QUE** la Politique de dons et de commandites soit acceptée tel que présentée.

26-02-08

**ENTENTE INTERMUNICIPALE DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES
ET DE SERVICES POUR LES MATIÈRES RECYCLABLES SUR LE
TERRITOIRE DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI - APPROBATION ET
AUTORISATION DE SIGNATURE 2026**

- CONSIDÉRANT** que la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2) (« la Loi ») a été modifiée par la *Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective* (L.Q. 2021, c. 5), sanctionnée le 17 mars 2021 ;
- CONSIDÉRANT** que l'article 53.31.0.2 de la Loi ainsi modifiée prévoit qu'aucune municipalité ni aucun groupement de municipalités ne peut, de sa propre initiative, élaborer ni mettre en œuvre tout ou partie d'un système de collecte sélective de certaines matières recyclables lorsque l'élaboration, la mise en œuvre et le financement d'un tel système sont confiés à des personnes par règlement ;
- CONSIDÉRANT** que le Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles (RLRQ, c. Q-2, r. 46.01) (« ci-après le Règlement ») est entré en vigueur le 7 juillet 2022 ;
- CONSIDÉRANT** que Éco Entreprise Québec (ÉEQ) est l'organisme de gestion désigné en application de la section I du Chapitre III du Règlement, à qui est confiée la responsabilité d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement un système de collecte sélective de certaines matières recyclables à l'échelle du Québec ;
- CONSIDÉRANT** que le Règlement prévoit la conclusion d'une entente entre ÉEQ et un organisme municipal, entente portant sur la collecte et le transport des matières visées à l'article 24 du Règlement ;
- CONSIDÉRANT** que le Règlement prescrit le contenu minimal de cette entente, notamment à l'égard des paramètres entourant les services de collecte et de transport, des conditions entourant l'octroi de contrats pour ces services et des modalités relatives au contrôle de la qualité ;
- CONSIDÉRANT** que ÉEQ a identifié la MRC de Brome-Missisquoi comme l'organisme municipal signataire pour conclure une telle entente ;
- CONSIDÉRANT** que l'entente-cadre rédigée par ÉEQ exige que l'organisme municipal possède « la compétence relativement au domaine de la gestion des matières recyclables, et ce, pour tout le territoire d'application » ;
- CONSIDÉRANT** que les municipalités peuvent conclure avec toute autre municipalité, quelle que soit la Loi qui les régit, notamment avec une municipalité régionale de comté, toute entente relativement à tout ou partie d'un domaine de leur compétence ;

- CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu à ce que les Municipalités délèguent à la MRC certains de leurs pouvoirs, pour permettre à la MRC de conclure avec ÉEQ ou tout autre organisme de gestion l'entente requise par le Règlement ;
- CONSIDÉRANT** que les Parties désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec, RLRQ, c. C -27.1 et des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, afin de conclure l'Entente de délégation de compétence et de services pour les matières recyclables sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi ;
- CONSIDÉRANT** que les parties ont conclu en 2025 l'Entente de délégation de compétence et de services pour les matières recyclables sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi ;
- CONSIDÉRANT** que l'année 2025 en était une de transition et que la délégation de compétence et de services en lien avec les matières résiduelles doit être évolutive, en respect des obligations de la MRC face à l'entente-cadre signée avec ÉEQ et refléter les diverses situations sur le territoire de Brome-Missisquoi, ainsi l'entente originale, signée en 2025, doit être remplacée ;
- CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu pour l'année 2026 d'établir entre les Parties notamment comment régir le fonctionnement, prévoir les interactions ainsi que les modalités de répartition des contributions financières ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Wendy Croker, appuyé par le conseiller Jeremy Bockus et résolu :

- QUE le conseil de la municipalité de Stanbridge East approuve l'Entente intermunicipale de délégation de compétences et de services pour les matières recyclables sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi (l'«Entente»).
- QUE le conseil autorise et mandate Tanya Garrick Rhicard et Nicole Blinn, à signer pour et au nom de la municipalité ladite Entente;
- QUE le conseil nomme à titre de représentant de la municipalité la direction générale et à titre de substitut la direction générale adjointe pour siéger au sein du comité intermunicipal de ladite Entente et à y participer activement ;
- QUE le conseil nomme à titre de contact aux fins de recevoir les communications et la transmission des avis requis aux termes de l'Entente, la ressource occupant la fonction de directrice générale au sein de la municipalité;
- QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Brome-Missisquoi.

26-02-09

MANDAT- AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC. -VALIDATION DÉBITMÈTRE -USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Il est proposé par la conseillère Christiane Biondi, appuyé par la conseillère Josée Drouin, et résolu d'accepter l'offre de service de la Firme Avizo Experts-conseil inc., pour effectuer la validation du débitmètre à l'usine de traitement des eaux usée, en vertu du règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU), selon les termes et conditions contenus à l'offre de service en date du 2 décembre 2025 (Soumission n°9471) et que ce conseil autorise la directrice générale, Nicole Blinn, à signer pour et nom de la municipalité, tout documents requis aux fins de la présente résolution.

26-02-10

DÉMARCHE MADA- MANDAT GRAPHISME DE LA POLITIQUE- STUDIO BENOIT & FILLES INC.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stanbridge East a procédé à la formation du comité local MADA, qui a pour mission d'assurer le bien-être de leurs citoyennes et citoyens ainsi que la vitalité de leur communauté;

CONSIDÉRANT QUE le comité local, avec la collaboration d'Espace MUNI, participent conjointement à la rédaction d'une politique régionale pour identifier les plans d'actions attribués spécifiquement à chacune des 6 municipalités du Pôle de Bedford;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit faire appel à un expert en graphisme et que Studio Benoit & filles inc, détient les compétences;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Drouin, appuyé par la conseillère Christiane Biondi et résolu d'autoriser la signature de contrat pour le graphisme de documents francophone et anglophone pour la politique MADA effectuée par Studio Benoit & filles inc. selon les termes et conditions contenus aux offres de service en date du 17 décembre 2025 devis N° 1035 & 26 janvier 2026 N° 1036, respectivement de 804.86\$ (francophone) et 465.67\$ (anglophone) plus les taxes applicables.

26-02-11

BOURSE -ÉCOLE MASSEY-VANIER

Il est proposé par la conseillère Wendy Croker, appuyé par le conseiller Jeremy Bockus, et résolu que la municipalité décerne une bourse au montant de 400\$ à un(e) étudiant(e) de Stanbridge East en Secondaire V à Massey -Vanier.

26-02-12

BOURSE -ÉCOLE JEAN-JACQUES BERTRAND

Il est proposé par la conseillère Christiane Biondi, appuyé par le conseiller Jeremy Bockus, et résolu que la municipalité décerne une bourse au montant de 400\$ à un(e) étudiant(e) de Stanbridge East en Secondaire V à l'École Jean-Jacques Bertrand.

26-02-13

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2026- ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES DE BROME MISSISQUOI

Il est proposé par la conseillère Wendy Croker, appuyé par la conseillère Josée Drouin et résolu que ce conseil verse une contribution de 150\$ à la campagne de financement 2026 pour l'accessibilité universelle.

CORRESPONDANCE

- La Maison au Diapason – 3 mai 2026. 17^e édition de la Marche au Diapason, pour soutenir les soins palliatifs & l'accompagnement offert par Au Diapason.
- Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge. Remerciements pour le travail remarquable de l'ensemble du service incendie de la Municipalité de Stanbridge East pour l'entraide & le soutien lors de l'incendie du 27 janvier 2026 dernier.

DIVERS

- L'appel d'observations/commentaires du CRTC pour les normes relatives sur la couverture des services sans fil mobiles au Canada. Lien sur le site internet de la Municipalité.
- Semaine de la Persévérance scolaire (semaine du 16 février 2026). Monté du drapeau le jeudi 19 février 2026 à 11h00, à l'Hôtel de Ville.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Nicole Blinn,
Directrice générale greffière-trésorière

Tanya Garrick Rhicard, Mairesse